

Cap-Sizun

Route de l'amitié. « Les 20 ans » en 2015

Vendredi soir, à l'Abri du marin, se tenait l'assemblée générale de l'association « Fête du vent et de la mer » qui organise la Route de l'amitié.

Bruno Le Port, le président, a indiqué qu'il restait à la tête de l'association. Plusieurs vice-présidents l'aident désormais dans sa tâche dans le bureau : Marie-Line Autret, Yves Donnart et Marie-Ange Hélou ; trésorier, Yves Le Lay ; secrétaire, Robert Baniel et secrétaire adjointe, Christelle Paré.

Les finances de l'association sont saines avec un bilan de 112.631 €.

D'Audierne au Bono

En février, les bénévoles de l'association ont rendu visite aux bénévoles du bateau Askoy qui doit venir à Audierne ; « celui-ci ne sera pas prêt pour 2015 », déplore Bruno Le Port. Il poursuit : « La Louissette », bateau de Patrice Egault, qui a souvent participé à la Route de l'amitié, va être cédée au Centre nautique de Plouhinec pour 1 € symbolique, pour faire naviguer les enfants du Cap-Sizun. Celui-ci participera à la Route de l'amitié 2015.

La prochaine édition fêtera également l'année des 20 ans de l'association ; elle aura lieu du samedi 25 juillet au dimanche 2 août



À l'Abri du marin, de nombreux bénévoles étaient présents.

2015. Au départ d'Audierne (le samedi et le dimanche), les bateaux partiront ensuite pour Locudy, Groix, Le Palais, La Trinité, pour finir au Bono.

Des animations à Plouhinec

Cette année, des animations auront lieu à Plouhinec, dont un village de partenaires et d'artisans locaux qui pourront montrer leur savoir-faire. Le dimanche, dans le port, une parade des bateaux, ayant participé pendant les 20 ans, sera organisée ainsi qu'une exposi-

tion à l'abri du marin pour illustrer la vie de l'association (affiches, les artistes et bateaux de la Route de l'amitié, les animations et personnes qui ont marqué l'association). Comme en 2013, le carnaval de Dunkerque sera présent à Audierne. Pour l'animation musicale, deux options : les meilleurs groupes des 20 ans seront invités ou découverte d'autres groupes. Un nouveau site internet sera mis en place en juillet où les inscriptions des bateaux pourront se faire dès septembre.

Les commissions mises en place

Les commissions ont été mises en place lors de l'assemblée. Commission technique, Yves Donnart ; Gestion des bénévoles, Michel Grandet remplace Marie-Ange Hérou ; commission culturelle : Antoinette Floc'h ; randonnée pédestre : François Moullec ; supports de communication : Bruno Le Port et Maryline Autret ; point Infos, José et Jean Gen-

tric ; préparation des dossiers, Robert Baniel ; commission son et lumières : Jean-François Marzin ; partenaires et subventions, Alain Floc'h ; relation affaires maritimes et Cross, Robert Baniel ; relation avec les ports du Morbihan, Patrick Simon ; recherche des animations, Bruno Le Port ; encadrement des groupes musicaux, Joël Dérédec ;

restauration, Françoise Bouguyon ; médias : Gérard Velly remplace Jean Jacques Kérisit ; commission des ports participants, Bruno Le Port ; dossiers d'inscription : Yves Le Lay ; relations avec les ports du sud Finistère, Serge Chenede ; bateau de direction, Bruno Le Port, Robert Baniel et Yves Le Lay ; encadrement sécurité, Jean-Louis Landry.

Un chèque de 300 € pour la SNSM

Vendredi soir, à l'Abri du marin, lors de l'assemblée générale, les membres de l'association « Fête du vent et de la mer » ont remis un chèque de 300 € aux bénévoles de la SNSM qui ont participé activement, pendant plusieurs jours, à la Route de l'amitié 2013.

